

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

Editeur-Propriétaire

Rédaction

FIRMIN H. PROULX

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, doivent être directement adressées à

A qui toutes lettres concernant l'Administration de la Gazette, les demandes pour abonnement, doivent être adressées franco.

FIRMIN H. PROULX

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance.

ANNONCES

On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Chaque insertion 10 cts la ligne, 2me insertion, etc. 5 cts par ligne.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit au bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi, l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Pour les annonces à long terme, conditions spéciales. Que ceux qui désirent adresser aux cultivateurs annonces dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE

Causerie agricole. Séjour des fumiers dans les étables et écuries. — Les fumiers courts et les fumiers longs.

Revue de la Semaine. La Franc-Maçonnerie poursuit son œuvre en Europe et en Amérique; elle élit Garibaldi à Rome, pousse M. de Bismarck à la persécution sanglante en Allemagne et ne cesse de mettre des entraves à la paix en France. Trait qui montre que les sociétés secrètes sont en Amérique; qu'elles sont dans l'ancien continent. — Elles existent depuis longtemps en Canada. — Les catholiques de Manitoba et du Nouveau-Brunswick sont aujourd'hui les victimes de leur haine fanatique. — Lettre de Mgr. Swoeny, évêque de St. Jean du Nouveau-Brunswick. — Le comité des Tanneries tient ses séances à Montréal. — Ajournement des Chambres de Québec au 13 janvier. — Correspondance: Vaches racées.

Sujets divers: Comment utiliser les chairs d'animaux morts. — Nourriture de l'espèce bovine en hiver. — De la profession du fermier. — *Petite chronique.* Sans emploi à New-York. — La colonie de Plöpolis. — *Recettes.* Moyen pour préserver de la rouille toute espèce de métaux. — Engelures.

CAUSERIE AGRICOLE

SEJOUR DES FUMIERS DANS LES ÉTABLES ET ÉCURIES

Le plus habile cultivateur, dit M. P. Joigneaux, est celui qui sait produire les plus grosses masses de bon engrais au plus bas prix possible. Les petits tas de fumier ne mènent à rien, les gros mènent à tout; c'est dans les gros tas que sont cachés nos secrets, c'est là que sortent nos merveilles. Ce sont eux qui transforment les terres de mauvaises qualités en terres de premier ordre; qui font pousser deux épis là où il n'en poussait qu'un, onire deux pains où l'on en eût fait qu'un, qui chassent les disettes et en préviennent le retour. C'est à la fois le remède et le préservatif. Les fumiers, c'est la santé, c'est la vie des champs, l'explication des récoltes; la providence des fermes. On ne saurait donc lui donner trop d'attention, et les enseignements donnés à ce sujet, ne sauraient être de trop.

Sur ce point, nous n'en doutons pas, tous les cultivateurs, tous sans exception, sont de l'avis de M. Joigneaux; et cependant, nous avons des localités où, dans la plupart des fermes, les fumiers séjournent plus qu'ils ne devraient, dans les étables et les écuries. En procédant de la sorte, en renouvelant à peine la litière, il est impossible de fabriquer des quantités considérables d'engrais. On en convient, mais on nous invite à remarquer que le fumier, séjournant aussi dans les étables est à l'abri des eaux pluviales; d'une part, ce qui est un avantage incontestable; que, d'autre part, il reçoit plus de déjections liquides que les fumiers enlevés des étables deux fois par semaine ou tous les huit jours. On ajoute, en troisième lieu, que la litière est constamment foulée, ce qui l'empêche de moisir, autrement dit de prendre le blanc, ainsi qu'on dit.

Il n'est pas absolument nécessaire de laisser le fumier sous les bêtes, pour le soustraire aux eaux pluviales. On peut, comme nous l'avons dit, l'abriter au moyen d'un hangar ou de paillassons mobiles. Quant aux déjections liquides qui passent pour envahir d'autant plus le fumier qu'il en reçoit davantage, nous ferons observer qu'il y a des limites à toutes choses.

L'éponge ne prend pas l'eau indéfiniment, une fois bien gonflée et bien pleine elle la refuse. Or, il en est de même pour la litière; quand elle a pris tout ce qu'elle peut prendre, elle laisse aller le reste; tantôt, les urines surabondantes s'en vont dans les ruisseaux; tantôt, elles s'infiltrent dans le sol; et c'est autant de perdu. Nous mettrons tous les jours de fortes brassées de litière fraîche sur du fumier pourri; que vous n'arrêteriez pas au passage la meilleure partie des urines qui ruisselleraient parmi les brins de paille ou de bruyères, et gagneraient les couches basses, puis le sol. Puisque la place est prise, en dessous, que l'éponge est pleine, les déjections liquides ne sauraient plus s'y loger. Elles passent et se perdent.

Avec des écuries ou des étables, parfaitement pavées en

Union des Nations en l'Assemblée